

Informations importantes à retenir au sujet des championnats d'Europe des maîtres 2016 :

- La date limite pour s'engager, toutes disciplines confondues, a été avancée au mardi 15 mars, minuit.
- Le nombre maximum d'engagements en natation course est fixé à 3 pour l'ensemble des participants. Ceux qui se seraient engagés dans 4 ou 5 épreuves doivent en supprimer pour en garder 3 uniquement. Un mail du responsable des engagements sera envoyé à l'ensemble des participants concernés.
- Les participants seront remboursés des droits d'engagements des épreuves supprimées une fois que la liste définitive des engagés sera connue. Celle-ci sera envoyée aux différentes fédérations pour vérification (licence et temps d'engagement).
- Ouverture des portes à 6 heures. Premier départ à 7 h 30. Les épreuves ne se dérouleront pas au-delà de 22 heures.
- Aucune accréditation ne sera donnée pour les entraîneurs.
- L'achat de place pour le public se fera ultérieurement lorsque le nombre de participants présents dans l'enceinte du stade nautique sera connu. Une information sera mise sur le site de l'organisateur au mois d'avril.
- Le programme de la compétition ne sera pas modifié mais la compétition se déroulant dans deux bassins, une information pour savoir dans quel bassin les participants nageront sera indiquée au mois d'avril.